

DÉLIBÉRATION PORTANT DÉSIGNATION DE MEMBRES DE LA COMMISSION RECHERCHE POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION DE NOMINATION DES MEMBRES EXPERTS DU CONSEIL DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux, et notamment l'article 37 ;

Vu l'appel à candidatures adressé aux élus de la Commission de la recherche en date du 2 mars 2023.

Considérant que le conseil des transitions environnementales et sociétales (CTES) est composé de 30 membres dont 10 experts désignés par une commission composée d'élus des conseils centraux et 20 représentants de la communauté universitaire tirés au sort.

Considérant que la commission chargée de désigner les membres experts est composée de 12 membres issus des conseils centraux de l'université, dont **trois membres élus de la Commission de la recherche désignés par collègue** : un élu enseignant-chercheur, un élu BIATSS et un élu doctorant.

Considérant que seules Mesdames Clotilde DAVIES et Marie CORIS ont fait acte de candidature, il appartient à la Commission de la recherche de procéder à la désignation des membres appelés à siéger au sein de la commission de nomination des membres experts du CTES.

La Commission de la recherche de l'Université de Bordeaux, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 – Désignation des membres de la Commission de la recherche pour participer à la commission de nomination des membres experts du CTES

Les candidatures de Mesdames Clothilde DAVIES et Marie CORIS sont approuvées à l'unanimité :

Membres en exercice: 38
Nombre de votants : 30
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Candidat	Nombre total de voix favorables
Clotilde DAVIES élue du collège E	30
Marie CORIS élue du collège B	30

Article 2 - Publicité

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux modalités de publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.



Fait à Bordeaux, le 7 mars 2023,

Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux